

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4763 JEUDI 30 MAI 2024

GOUVERNEMENT

L'équipe de Judith Suminwa a enfin vu le jour



C'est donc fait. Le nouveau exécutif national compte cinquante-quatre membres, une réduction d'environ

6% par rapport au gouvernement Sama Lukonde qui en comptait cinquante-sept. Quatorze femmes ont

fait leur entrée, représentant une moyenne d'environ 26% pour la représentation féminine. [Page 2](#)

ACTION HUMANITAIRE

La délégation de Caritas Allemagne visite les activités du projet AA



La délégation de Caritas Allemagne en République démocratique du Congo (RDC) s'est dite satisfaite de sa visite qui lui a permis d'évaluer le projet d'aide humanitaire multisectorielle pour les ménages touchés par les conflits dans le terri-

toire de Kongolo, province de Tanganyika. Caritas Allemagne a pu évaluer en RDC les interventions de la Caritas Kongolo et leur impact dans la zone concernée, mais aussi identifier les opportunités d'amélioration. [Page 3](#)

MUSIQUE

Quand Koffi Olomide déclare sa flamme à Cindy le cœur



Un extrait de la vidéo «Mama Ci»/DR

« Mama Ci », le nouveau morceau du Grand Mopao, totalisant déjà plus d'un million de vues, est sorti le 26 mai. Fabregas et JR 33 qui se font ses complices ne tarissent pas d'éloges pour sa dulcinée dénommée « Reine d'amour ya mokonzi ». Plus poète que jamais, Koffi commence le nouveau single tout en rimes où il affirme l'aimer à la vie et à la mort. [Page 6](#)

FOOTBALL FÉMININ

La RDC va affronter en amical le Maroc à Berkane

Le sélectionneur des Léopards seniors dames, Papy Kimoto, a publié une liste de vingt-trois joueuses sélectionnées pour affronter en double amical, le 31 mai et le 3 juin, au stade municipal de Berkane, les Lionnes de l'Atlas du Maroc. Une opportunité pour les Léopards dames de se préparer pour la quinzième Coupe d'Afrique des nations Maroc 2024. [Page 7](#)



ÉDITORIAL

Examen

Au moment de dévoiler sa liste des vingt-sept joueurs retenus pour la double confrontation du Congo face au Niger et au Maroc, le sélectionneur des Diables rouges seniors a tenu un discours franc. Les règles de jeu, telles qu'il les a définies, entretiennent de l'espoir.

Il s'agit de s'appuyer sur les éliminatoires de la Coupe du monde pour réussir enfin le pari de qualifier le Congo à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations après une longue décennie d'attente. Les circonstances d'un nouvel « examen » prennent tout leur sens dans la mesure où les Diables rouges n'arrivent toujours pas à briser le plafond de verre pour valider leur présence à la phase finale de la compétition africaine.

Chercher les vraies raisons et non le coupable est une bonne approche. Mais, il faut se donner suffisamment de temps pour travailler à bâtir une équipe puissante, physique, rapide, plaisante et conquérante. Avec une sélection qui se cherche encore, le Congo ne possède pas tous les arguments pour déchoir de leur piédestal les Lions de l'Atlas, favoris du groupe dans la qualification à la Coupe du monde.

La reconstruction s'impose et la balle est maintenant dans le camp du sélectionneur : c'est à lui que revient la mission de constituer un groupe homogène et stable avec un cocktail détonnant alliant expérience et fraîcheur juvénile. Dans ce projet, les jeunes auront, en effet, leur carte à jouer parce qu'ils ont la fougue. Le Congo étant actuellement 111^e au classement Fifa, le moment est venu d'enchaîner de bons résultats pour guérir de ses échecs à répétition.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNEMENT

L'équipe de Judith Suminwa voit enfin le jour

Près de deux mois d'une attente qui commençait à devenir ennuyeuse, le gouvernement Judith Suminwa a finalement été rendu public, le 29 mai aux premières heures, par la porte-parole du chef de l'État, Tina Salama, à la télévision nationale.

Le nouveau exécutif national compte cinquante-quatre membres. Une réduction d'environ 6% par rapport au gouvernement Sama Lukonde qui en comptait cinquante-sept. Quatorze femmes ont fait leur entrée, représentant une moyenne d'environ 26% pour la représentation féminine. Contrairement à la précédente équipe, il y a maintenant six postes de vice-Premiers ministres, contre cinq auparavant. L'on note la sortie de certains ministres, la permutation d'autres, mais aussi l'entrée de nouvelles figures. Parmi les faits marquants qui caractérisent ce nouveau gouvernement, l'on note, par exemple, la nomination de Jacques Shabani, ancien directeur de campagne de Félix Tshisekedi et jusqu'à son conseiller, au poste de vice-Premier ministre de l'Intérieur. Ce cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social remplace à ce poste Jean-Pierre Bemba qui s'occupera désormais de la vice-Primature en charge des Transports et Voies de communication. Jean-Pierre Lihau, quant à lui, est maintenu vice-Premier ministre et ministre de la Fonction publique. Guylain Nyembo, directeur de cabinet du chef

de l'État, quitte ce poste pour la vice-Primature en charge du Plan et Coordination, aide au développement. Du côté des ministres d'État, Eve Bazaiba, Aime Boji, Alexis Gisaro et Guy Loando ont été maintenus à leurs ministères respectifs, à savoir l'Environnement, le Budget national, les Infrastructures ainsi que l'Aménagement du territoire. Quant à Muhindo Nzangi, il quitte l'Enseignement supérieur et Universitaire pour le Développement

foncières désormais confiées à Acacia Bandubola Mbongo pour les Hydrocarbures. Jean-Lucien Bussa est le nouveau ministre du Portefeuille, laissant le Commerce extérieur à Julien Paluku. Le dynamique Didier Budimbu est ramené aux Sports en remplacement de François Kabulo. Crispin Bandu est, pour sa part, titularisé à l'Urbanisme et Habitat en lieu et place de Puis Muabilu. À tout prendre, le gouvernement Judith Suminwa

À tout prendre, le gouvernement Judith Suminwa se place dans la continuité de celui de Sama Lukonde. Maints analystes pensent qu'aucun changement radical n'a été observé en termes d'animateurs, vu que beaucoup ont conservé leurs postes.

rural. Parmi les grosses surprises, l'on peut noter le départ de Christophe Lutundula qui quitte le ministère des Affaires étrangères et le gouvernement. Il est remplacé par Thérèse Kayikwamba. L'autre surprise, c'est l'entrée de Constant Mutamba, ancien candidat à la présidence de la République qui prend les rênes de la Justice. L'on note aussi quelques permutations, tel Aimé Sakombi qui part des Affaires

se place dans la continuité de celui de Sama Lukonde. Maints analystes pensent qu'aucun changement radical n'a été observé en termes d'animateurs, vu que beaucoup ont conservé leurs postes. L'on note toutefois un resserrement de la majorité autour des fidèles du chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui dispose désormais de suffisamment d'atouts pour conduire le pays à bon port.

Sylvain Andema

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACTION HUMANITAIRE

Une délégation de Caritas Allemagne visite les activités du projet AA

Une délégation composée d'Olivier Bonte, Luigina Bellutti et Volker Gerdesmeir, respectivement représentant pays de Caritas Allemagne en République démocratique du Congo (RDC), administratrice financière, et responsable du département Afrique à la Caritas Allemagne, est venue se rendre compte de l'évolution du projet d'aide humanitaire multisectorielle pour les ménages particulièrement touchés par les conflits dans le territoire de Kongolo, en province de Tanganyika.

Le projet est financé par le ministère allemand des Affaires étrangères via Caritas Allemagne et mis en œuvre depuis juillet 2023. La visite a permis aussi à la délégation allemande de resserrer les liens avec la Caritas Kongolo. «*Nous sommes venus voir de près notre partenaire, la Caritas Kongolo, resserrer les liens, visiter les activités du projet AA et écouter les bénéficiaires sur les interventions de la Caritas Kongolo et son impact dans la zone d'intervention mais aussi identifier les opportunités d'amélioration*», a indiqué Olivier Bonte.

Pour sa part, Volker Gerdesmeir s'est dit très heureux de rencontrer pour la première fois le partenaire Caritas Kongolo, avant de présenter brièvement la mission de la Caritas Allemagne qui est la plus ancienne organisation humanitaire œuvrant dans le social, l'aide d'urgence aux personnes victimes des crises. Il a indiqué que cette structure intervient en Amérique latine, en Europe, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, surtout dans des conflits armés qui perdurent, causant des dé-



Le délégation de Caritas Allemagne

placements de la population, l'insécurité alimentaire, ... La RDC, a-t-il renchéri, est l'un des plus importants pays pour eux, et ils sont depuis plus de trente ans. Il ne s'agit donc pas d'une agence qui vient avec une aide d'urgence puis repartir bientôt. «*Nous faisons des investissements à long terme pour un partenariat durable et un travail solide. Nous mettons surtout l'accent*

sur les partenariats locaux, d'où le renforcement des capacités des organisations locales comme les Caritas diocésaines », a poursuivi Volker Gerdesmeir. Luigina Bellutti, quant à elle, a remercié l'équipe de la Caritas Kongolo pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Au cours de cette visite, les deux Caritas ont examiné le partenariat qui les lie en vue de renforcer

leur collaboration et d'optimiser l'efficacité de leurs interventions. Les activités du projet menées sur terrain par la Caritas Kongolo ont également été visitées. Des échanges constructifs ont eu lieu entre la délégation de la Caritas Allemagne et les bénéficiaires dans les villages de Leya 1, 2 et 3, y compris le site des déplacés de Kaseya, dans le

secteur de Baluba. Signalons aussi que la source d'eau Malemba de Leya 2, aménagée par la Caritas Kongolo, a par la même occasion été remise à la communauté par les hôtes de la Caritas Kongolo. Par ailleurs, les bénéficiaires du projet ont exprimé, à l'unanimité, leur gratitude et leur satisfaction vis-à-vis de la Caritas Allemagne ainsi que son partenaire de mise en œuvre, la Caritas Kongolo, qui viennent en aide à travers ce projet non seulement aux ménages déplacés mais aussi aux familles hôtes. Cette aide soulage tant soit peu les ménages ciblés. A propos, Kamuzanza, chef de secteur de Baluba, a déclaré : «*Je remercie la Caritas Kongolo et son partenaire Caritas Allemagne de pouvoir assister ma population et surtout les déplacés*». Notons que le financement de la Caritas Allemagne a permis à la Caritas Kongolo de prendre aussi en compte la communauté hôte, contrairement aux autres organisations qui n'assistaient que la population déplacée.

Blandine Lusimana

GRAND-KATANGA

L'armée érige des barrières de contrôle des véhicules

Commandant de la 22^e région militaire, englobant les provinces issues du démembrement de l'ex-Katanga, le général de brigade Eddy Kapend, a annoncé, dans un communiqué daté du lundi 27 mai 2024, une mesure sécuritaire spéciale dans la zone : installation des barrières. Le Grand-Katanga est situé dans le sud-est de la République démocratique du Congo, et parfois en proie à l'insécurité. Et l'armée a pris cette mesure afin de prévenir toute éventualité, aussi procède-t-elle à des fouilles systématiques des véhicules et autres engins dans le but de récupérer d'éventuels effets militaires (munitions et équipements).

Le commandant de la 22^e région militaire a instruit ses administrés d'ériger des road-blocks sur toutes les issues entrée-sortie des grandes agglomérations entre Lubumbashi-Kolwezi, Kolwezi-Likasi, Kasumbalesa (-) Kalemie (-) Kamina (-). Ces barrières, a expliqué le général Eddy Kapend, vont les forces armées dans le contrôle et fouille des véhicules, bagages suspects sur motos et vélos. Il a, en même temps, interdit toute tracasserie de la population et autres usagers des routes. D'après ses instructions, il est donc question de «*saisir armes, munitions et tout équipement militaire, et interpellé toute personne non autorisée à détenir ces objets*

». Par cette mesure, Eddy Kapend veut anticiper les choses dans le Grand Katanga jadis attaqué par des Mai-Mai Bakata Katanga, sous la houlette du chef de guerre Gédéon Kyungu Mutanga. Ces miliciens, se souvient-on, avaient provoqué des déplacements massifs des personnes dans le Haut-Katanga. Traqués par les Fardc, ils n'ont plus réapparus depuis, même si la menace persiste. Par ailleurs, la guerre d'agression rwandaise via les rebelles du M23 pourrait se déporter dans le Grand-Katanga si l'armée diminue de vigilance, permettant ainsi à l'ennemi de multiplier des foyers de tension au pays.

Martin Enyimo



Le général Eddy Kapend, commandant de la 22e région militaire au Grand-Katanga

FAC'ARTS

Six bourses octroyées pour le développement de projets d'entrepreneuriat culturel

Un chèque de 7000 dollars a été remis à six boursiers sur les douze candidats arrivés au bout de la course, le 24 mai au Centre Wallonie-Bruxelles, marquant le couronnement de cinq années de parcours du programme lancé en 2019 par la Plateforme contemporaine pour contribuer au meilleur avenir de la culture en République démocratique du Congo.

Douze candidats sur les vingt-et-un au début ont été les plus téméraires, gardant le cap. Ainsi, douze brevets leur ont été décernés mais seuls six ont remporté la mise. Kerene Maleli, Augustin Kibushi, Sarah Ngoie, Cerise Ngoie, Lisa Bwalelo et Fabrice Makosi sont les six premiers boursiers du projet Fac'Arts. Passés au crible par le jury présidé par le chef de programme culture Unesco, les projets primés ont été jugés « d'une valeur exceptionnelle ». Pourtant, ces opérateurs culturels en herbe ne sont pas issus de filières artistiques. « Il leur a fallu faire une immersion dans un secteur où ils étaient novices. Interroger plusieurs disciplines et se créer une place pour », a témoigné Augustin Bikale. Parmi eux, des licenciés en droit et économie désormais engagés à booster le secteur culturel et s'y positionner comme acteurs incontournables.

La diversité des projets proposés fait la richesse de cette première édition de Fac'Arts. Les six boursiers ont choisi des domaines spécifiques dans lesquels ils pensent offrir les meilleurs services sur le marché en y apportant leur touche innovante. Les trois premiers d'entre eux se sont engagés dans des voies distinctes. Avec « Monis'arts », Kerene Maleli choisit l'Art-déco comme champ d'activité à travers « la fabrication d'objets décoratifs et l'accompagnement



Les six boursiers brandissant leurs chèques en compagnie du coordonnateur et de la vice-PCA de la Plateforme/Adiac

des artistes pour la vente et la promotion de leurs œuvres ». Optant pour la musique, Augustin Kibushi lance « Rumba » dans la visée de « la découverte et la protection des talents ainsi que leur booking ». Avec « EsengoBD » Sarah Ngoie entend apporter sa pierre dans l'univers de la bande dessinée, quitte à « créer une maison d'édition » accordant la primeur de ses services aux bédéistes congolais. Quant aux trois autres, « Cerise production » de Cerise Mbenzu s'attribue comme mandat de « créer de la valeur autour du management des projets artistiques en passant de la création jusqu'à la

production pour la promotion des artistes et la valorisation des expressions culturelles ». Pour sa part, Lisa Bwalelo a décidé d'orienter sa marque « Mama Uzima » vers « une industrie de couture spécialisée dans la confection de tenues de scènes ». Dans le but, précise-t-elle, « de créer des costumes qui contribuent à l'esthétique et à la narration de performances artistiques pour susciter une émotion ou créer un aspect visuel qui conduise à une expérience immersive du public ». Fabrice Makosi, avocat au barreau de Kinshasa, dévoue comme mission à « Mwindu

arts (emmener la lumière dans l'art) », « l'assistance juridique spécialisée » à travers « l'accompagnement des artistes pour la contractualisation, la protection de leurs œuvres » et « management et promotion d'artistes ».

Renforcer les capacités techniques

La première édition Fac'Arts, portée par la Plateforme contemporaine, a eu l'avantage de produire six opérateurs culturels prêts à œuvrer de manière efficiente. Ce, épousant son ambition et son engagement à s'investir pour l'amélioration de la qualité artistique afin de

valoriser la culture congolaise tout en promouvant l'émergence d'un entrepreneuriat local fort et actif. Vision rappelée par Benjamin Tezangi pour qui « la formation professionnelle culturelle constitue un levier majeur de compétitivité et d'adaptabilité pour les entreprises lorsqu'il s'agit de faire face efficacement aux changements technologiques ou de mutation économique ». Le coordonnateur de la Plateforme contemporaine n'était pas le seul à afficher sa fierté d'avoir mené la barque à si bon port. En effet, les partenaires du programme, particulièrement les ambassades de Belgique et d'Allemagne associées à l'Institut Goethe, l'institution financière Finca et l'Unesco ont chacun loué les efforts et l'énergie fournis dans sa concrétisation. Aussi, Augustin Bikale s'est targué que cette dernière organisation, à travers Fac'Arts, a « accompagné l'avenir de la RDC dans le secteur » culturel. Et qui plus est, « un projet qui a formé des consommateurs de la culture ». Soulignant en sus que pour l'Unesco « le projet entre dans les missions de l'organisation d'aider le pays à se doter non seulement des instruments juridiques ou des politiques, mais également de renforcer les capacités techniques pour tous ceux qui s'engagent dans ce secteur ».

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CARITAS

Tenue du forum sur la redevabilité et la cohésion sociale

La paroisse Saint-Eugène de Menkao dans la commune urbano-rurale de Maluku a servi récemment de cadre au forum de redevabilité et cohésion sociale organisé par la Caritas Internationale Belgique et ses partenaires de mise en œuvre, la Caritas Congo ASBL et le Service diocésain de Diaconie.

La tenue de cet atelier a mis en présence les délégués de quatre zones d'intervention impliqués dans le cadre de la mise en œuvre du projet Réponse multisectorielle humanitaire auprès des ménages et communautés vulnérables, touchés par les crises soudaines liées aux conflits en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit notamment des Points focaux du mécanisme d'écoute et de gestion des plaintes (MEGP), les autorités publiques, chefs coutumiers et d'autres personnes ressources de chaque zone d'intervention, à savoir le médecin-chef de zone de la santé de Maluku 1 et Maluku2, venant de Mongata, Dumu village, Ndaku Pembe, Mbakana et Menkao.

Selon un communiqué de Caritas -Congo, cet atelier a permis de rassembler toutes les parties prenantes du projet à travers 4 zones d'intervention sur les cinq. L'objectif étant de leur présenter les statistiques des plaintes enregistrées et d'évaluer le degré d'appréciation de l'approche communautaire du Réseau Caritas d'une part et

d'autre part sensibiliser à la cohésion sociale et l'intégration des déplacés dans les zones d'accueil.

Dans son mot d'ouverture, M. Tristan Bonyenga, chargé de redevabilité de Caritas Congo ASBL a souligné l'importance de cet atelier en ces termes : « Si nous nous sommes réunis en ce lieu, c'est pour échanger librement autour de deux thématiques, à savoir la redevabilité et la cohésion sociale. »

L'objectif de ce forum, a-t-il renchéri, est de mettre autour d'une même table les différentes parties prenantes ayant pris part à ce projet, promouvoir la redevabilité à travers la promotion de l'approche communautaire et d'autre part la promotion de la paix et cohésion sociale dans les zones et communautés post-conflit.

Présent à ces assises, le bourgmestre de la commune de Maluku, Mampa Mundoni Alexis, a exprimé sa reconnaissance envers Caritas Congo pour tout ce qu'elle a fait pour la communauté de Maluku. « Depuis mon arrivée à la tête de la commune

de Maluku, voyant les difficultés et atrocités que les populations subissent, la Caritas a joué un rôle important auprès de ces dernières. Nous devons savoir comment rester en communautés, comment recevoir ceux qui fuient les atrocités, nous qui sommes les communautés d'accueil et ceux qui ont fui de savoir s'intégrer. Je ne pouvais pas manquer à ce forum qui est important et bénéfique pour les habitants de Maluku, car notre souhait est qu'après, nous puissions nous consolider davantage et éviter la division. Merci à Caritas pour cette initiative de nous réunir pour trouver des solutions et proposer des pistes des mitigations pour ne pas laisser toute la charge à l'Etat », s'est-il exprimé.

Pour sa part, Mr John Elanga, chargé des urgences de la Caritas Internationale Belgique, n'a pas hésité de dire un mot concernant les communautés : « Je rappelle que c'est un projet qui était diligenté par Caritas Internationale Belgique avec

l'accompagnement de Caritas Congo ASBL et de la Diaconie, mais aussi c'est un projet communautaire. Le projet vous a été donné ; personne d'entre nous n'a bénéficié de quoi que ce soit, mais c'est les communautés qui en ont bénéficié, car nous ne sommes que des accompagnateurs. »

Le satisfecit des participants

La formation sur la redevabilité et la cohésion sociale a apporté une plus-value aux participants qui l'ont fait savoir au terme de ces assises. « Je suis redevable devant ma communauté, même par rapport à la crise du Plateau de Batéké. Nous sommes tous redevables devant les communautés de tout ce que nous faisons. Les communautés ont droit à un retour en donnant les détails de ce que nous sommes en train de faire. Par rapport à la cohésion sociale, nous devons faire un retour de paix, que nous puissions vivre comme auparavant, en trouvant des solutions pour sortir de

la crise. Et à notre retour, nous allons apprendre aussi aux autres ce que c'est la redevabilité et aussi la cohésion sociale », a déclaré M. Gaston Mwesieme, chef de quartier Mbakana.

Quant à Mme Laurela Mwananzuri, mère de 3 enfants, elle a remercié la Caritas pour cette belle initiative. « J'ai beaucoup appris sur la vie et comment rester dans la communauté malgré le conflit entre le Teke et le Yaka, la Caritas les implore de rester unis et de trouver des solutions au lieu de faire la guerre et elle en est fière », a-t-elle fait savoir. Rappelons que le premier jour, le consultant chargé des projets Caritas Congo ASBL, aussi Facilitateur du forum, Eustache Eric Kazumpwe, a axé son intervention sur la redevabilité. Mais le second jour a été animé par la secrétaire adjointe de la CDJP/KIN, Mme Gustavine Mboyo Belembe qui a exposé sur la cohésion sociale et états des lieux de la situation du plateau de Batéké.

Blandine Lusimana

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

JUSTICE

Vingt ans de prison requis contre le pasteur Kasambakana

Le ministère public a également demandé la fermeture de l'église primitive dont le siège est situé sur l'avenue Kabinda, dans la commune de Lingwala, voisin de la boulangerie Pain Victoire.

Le ministère public a requis 20 ans de prison contre le pasteur Pierre Kasambakana connu sous le nom de pasteur Kas de l'église primitive. Le maître de l'action publique lui reproche le harcèlement sexuel, mariage forcé et atteinte aux mœurs. Dans son réquisitoire du 27 mai 2024, le ministère public demande également la fermeture de son église située dans la Commune de Lingwala, précisément sur l'avenue Kabinda. Malgré ce réquisitoire du ministère public et la sollicitation de la partie civile, qui souhaite la condamnation du pasteur Pierre Kas, ses avocats continuent à clamer l'innocence de leur client. Pour la défense, en effet, «*il n'y a jamais eu viol, et que la personne prétendue victime est majeure*». Elle plaide pour l'acquittement du prévenu.

Il est rappelé que le pasteur Kas a été arrêté à Kinshasa, le 8 janvier 2024, après avoir contracté son douzième mariage à Moanda, dans le Kongo Central, avec une fille présentée par l'opinion comme une mineure. Le père de la mariée, qui persiste à faire croire que sa fille est majeure et que le mariage a été librement consenti, Mabilia Nzuzi, a aussi été arrêté. Le Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe a pris l'affaire en délibéré et le verdict est attendu pour le 7 juin 2024.



Lucien Dianzenza

Le pasteur Kasongo et sa douzième épouse/DR.

MUSIQUE

Quand Koffi Olomide déclare sa flamme à Cindy le cœur

«*Mama Ci*», le nouveau morceau du Grand Mopao totalisant déjà plus d'un million de vues, est sorti le 26 mai. Fabregas et JR 33 qui se font ses complices ne tarissent pas d'éloges pour sa dulcinée dénommée «*Reine d'amour ya mokonzi*».

Plus poète que jamais, Koffi commence le nouveau single tout en rimes où il affirme l'aimer à la vie, à la mort. «*Mama Ci, si et seulement si, opesi nga makasi, na mem'o na Sicile et puis na Cincinnati. Même ata babeta nga masasi neti na Masisi to na Sibérie*», l'entend-on clamer de prime abord. Avant de renchérir, remerciant sa génitrice de lui avoir donné la vie : «*Mama abot'o merci*». Il achève cette introduction poétique avec la conviction que cet amour sera manifeste même quand il passerait de vie à trépas : «*Bolingo e'a kelasi mokolo ya autopsie, bamona kaka Mama Ci. Si, si !*».

C'est un chapelet de comparaisons que Koffi égrène tant pour décrire sa compagne que pour dire toute la passion qu'elle lui inspire. Il est intarissable à ce sujet. «*Elle est la Joconde des tropiques*», déclare-t-il notamment. Et, de leur côté, Fabregas et JR 33 en rajoutent chaque fois une couche en témoins de cet amour dont ils livrent chacun un commentaire en guise de témoignage.

Un extrait de la vidéo «*Mama Ci*»/DR

«*Reine ya mokonzi*», la reine du roi, sont comme attestées par le décor de style égyptien. Comme quoi, Koffi, le romantique, conjugue l'amour à la mode égyptienne avec tous les atours qui vont avec. Une salle de festin

royal avec une table toute apprêtée. Les couverts dorés, les chaises bordées de rubans bleu royal assortis aux pieds de la table imposants de même couleur et aux éventails à plumes géants. Et, le chemin de table garni de

chandeliers, coupes en cristal et mets que l'on devine selects. Mais il y a aussi toutes les garnitures dorées et dorures qui donnent plus de reflets aux tenues immaculées du personnel. Elles sont du reste assorties à celle

de la fameuse reine vêtue dans les mêmes tons, rehaussée par de la dentelle transparente brodée or et une couronne dorée et perlée.

Cyndi elle-même ne fait que des brèves apparitions, deux, à une minute de la fin du clip disponible sur Youtube. La chanson qui semble avoir déjà son succès, s'il faut se fier au nombre de vues qui y avoisine le million 300 000 vues. Il est encore à découvrir sur l'ensemble des plateformes de téléchargement légal.

C'est un chapelet de comparaisons que Koffi égrène tant pour décrire sa compagne que pour dire toute la passion qu'elle lui inspire. Il est intarissable à ce sujet. «*Elle est la Joconde des tropiques*», déclare-t-il notamment. Et, de leur côté, Fabregas et JR 33 en rajoutent chaque fois une couche en témoins de cet amour dont ils livrent chacun un commentaire en guise de témoignage.

VIE ASSOCIATIVE

Des anciens footballeurs de Mabuilu comptent organiser leur première assemblée générale

Marinho Kisilumeso, secrétaire général de l'Amicale des anciens footballeurs de l'Association sportive Mabuilu (AAFM), a indiqué qu'il est presque temps d'unir les efforts en vue de mettre l'association sur les rails.

Un appel est lancé à tous les membres de l'AAFM, surtout à ceux du comité directeur, en vue de se fixer pour une grande rencontre à laquelle devront prendre part tous les anciens footballeurs de Mabuilu, un club qui a fait la pluie et le beau temps à Kinshasa. Ses prestations à travers le pays ont émerveillé des amateurs du ballon rond. «*J'en appelle à mes collègues, anciens footballeurs de l'Association sportive Mabuilu, particulièrement ceux du comité de notre amicale, en vue de mettre en place les prémisses pour une rencontre de tous les sociétaires qui sont au pays ou dans la capitale*», a indiqué Marinho Kisilumeso. Cette grande réunion, a-t-il dit, permettra de jeter les bases du bon fonctionnement de l'association. La date et l'heure de cette rencontre ainsi que ses termes de référence, a-t-il ajouté, seront fixés lors de la réunion préparatoire qui sera convoquée prochainement.

Les anciens footballeurs du club Mabuilu ont décidé de créer une association à but non lucratif pour pérenniser ce nom. Cette idée a été concrétisée au cours d'une réunion tenue le 24 février 2022 à Kinshasa. Les anciens footballeurs de l'AS Mabuilu présents avaient décidé, ce jour-là, de créer une plateforme réunissant tous les joueurs de ce club, avec l'idée d'entretenir leur souvenir commun.

Cette association à but non lucratif a établi son siège à Kinshasa, dans la commune de Ngiri-Ngiri. Son comité comprend une quinzaine de membres dont deux coordonnateurs, un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un commissaire aux comptes, un chargé de discipline, un chargé des relations publiques, un intendant et cinq conseillers. L'AS Mabuilu, souligne-t-on, est une équipe de football qui avait fait, dans les années 1980 et 1990, la pluie et le beau temps dans la capitale congolaise. Elle était dirigée par le président Kimpedi et le titulaire Umba-di-Lutete d'heureuse mémoire. Cette équipe avait participé aux première et deuxième éditions de la Ligue nationale de football. En ce moment où l'AAFM entend officiellement lancer ses activités, son secrétaire général, Marinho Kisilumeso, demande à tout celui qui se reconnaît ancien joueur de l'AS Mabuilu de venir intégrer la plateforme. «*Les portes sont grandement ouvertes et le numéro de contact est le +243 815024922. Venez nous rejoindre en vue de pérenniser notre souvenir commun*», a-t-il insisté.

Lucien Dianzenza



Le secrétaire général de l'AAFM, Marinho Kisilumeso/DR

LUTTES

La Ligue de Kinshasa demande aux athlètes de s'enregistrer pour l'Open

La Ligue des luttes associées de Kinshasa (Lilakin) invite tous les athlètes de cette entité sportive à se faire enregistrer, en prévision de l'Open prévu du 7 au 9 juin prochain dans la capitale, indique un communiqué de cette instance sportive.



Vue d'un combat de lutte

«*La Ligue de luttes associées de Kinshasa informe tous les clubs de Kinshasa de venir se faire enregistrer avant l'Open de Kinshasa 2024, en vue de lui faciliter la tâche et de répondre à sa préoccupation de recensement*», précise le communiqué daté du 28 mai et cosigné par Dileta Okaya Arnold et de Mwana Fioti, respectivement président intérimaire et secrétaire de la Lilakin.

Le communiqué conclut : «*De ce fait, ceux qui ne viendront pas se faire enregistrer ne s'en prendront qu'à eux-mêmes et ne feront pas partie de la Ligue des clubs*».

Martin Enyimo

FOOTBALL FÉMININ

La RDC va affronter en amical le Maroc à Berkane

Le sélectionneur des Léopards seniors dames, Papy Kimoto Okitankoy, a publié une liste de vingt-trois joueuses sélectionnées pour le stage d'une semaine. Elles affrontent en double amical, le 31 mai et le 3 juin au stade municipal de Berkane, les Lionnes de l'Atlas de Maroc.

C'est une opportunité pour les Léopards dames de se préparer pour la 15e Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc 2024, elles qui n'ont plus disputé de match depuis décembre 2023. Outre la République démocratique du Congo (RDC), les douze pays qualifiés pour cette 15e édition de la CAN sont les quatre demi-finalistes sortantes, notamment l'Afrique du Sud, le Maroc, pays organisateur qualifié d'office, la Zambie et l'ogre Nigeria, vainqueur à onze reprises, ainsi que l'Algérie, le Botswana, le Ghana, le Mali, le Sénégal et la Tunisie.

Pour cette double confrontation face au Maroc, Papy Kimoto a rappelé Olga Massombo, ancienne de Toulouse, Virginie Kadisha et Priscille Tabala, respectivement attaquante et défenseuse du FCF Amani qui se sont illustrées au championnat provincial et pendant la phase de zone du championnat national. Sur cette liste, il y a également Fideline Ngoy (Amed Spor/Turquie), Brigitte Ngamita (TP Mazembe/RDC), Ruth Konde (La Source/Congo), Belange Vukulu, Aimerande Mawanda, Tracy Nkodia, Natacha Boyengwa, Danny Ngoyi, Priscille Tabala, Beni Kubiena, Marlène Kasaj, Falonne Pambani, Francesca Lueya, Sar-rive Badiambile, Deborah Boleki, Grâce Mfwamba, Naomie Kaba Kaba, Merveille Kanjinga, Ruth Kipoy, Deborah Ngulula, Virginie Kadiata, Olga Massombo.

M.E.

LINAFOOT/PLAY-OFFS

Maniema fait tomber Mazembe à Kindu

L'AS Maniema union a infligé à Mazembe sa première défaite de la saison. En avant-dernière journée des play-offs de la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), le club tuteuré par le général Amisi Tango Four a pris la mesure de son adversaire et leader du championnat, le 26 mai, au stade Joseph-Kabila de Kindu, en le battant par 2-0.

Aggée Basiala a ouvert la marque 55^e minute sur un coup franc dans la lucarne du gardien de but Faty de Mazembe. À la 85^e minute, Rodrigue Kitwa a scellé la victoire des joueurs du coach Papy Kimoto sur une retournée acrobatique à la suite d'une passe du géant attaquant Jephté Kitambala, qui a été un poison au coeur de la défense de ses anciens coéquipiers.

Après avoir résisté en première période, Maniema Union s'est galvanisé, poussé par ses supporters du stade Joseph-Kabila, pour arracher cette victoire précieuse très souhaitée par Papy Kimoto avant le match.

« C'est un match de football qui se joue sur le terrain entre le futur champion et son dauphin. Alors, il nous faudra faire une bonne figure d'autant plus que nous n'avons pas encore battu Mazembe. Nous sommes conscients de la tâche qui nous attend demain. Nous devons assurer pour confirmer notre



participation à la compétition africaine. Nous voulons prendre la première place. Nous avons travaillé dur tout au long de la saison et ce mérite doit être reconnu. Nous sommes irrités par la déclaration du manager général du TP Mazembe qui ne nous a

pas respectés. Mais il faut retenir que la peau de Maniema Union va se vendre cher demain. Nous sommes déterminés de vouloir gagner à tout prix ce match. Cela se jouera sur le mental », déclarait Papy Kimoto, en conférence de presse d'avant-match.

Cet important succès ne hisse peut-être pas le club de Kindu en pôle position au classement, mais lui ouvre à coup sûr les portes de la Ligue des champions. La victoire de Maniema Union relance la course au titre car, l'écart entre Mazembe (32 points), le leader, et son

Maniema union tombeur de Mazembe à Kindu dauphin (29 points) est désormais de trois points. La 14^e et dernière journée des play-offs s'annonce palpitante. L'exploit réalisé par Maniema union en battant l'ogre Tout Puissant Mazembe restera dans les annales de la Linafoot.

Martin Engimo

LINAFOOT/PLAY-OFFS

Lupopo finit par une défaite face aux Aigles du Congo

Le dernier match du FC Saint Eloi Lupopo aux play-offs de la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) est à oublier. Le club bleu et or a été battu, le 26 mai au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, par FC Les Aigles du Congo sur la marque d'1-2.

Les poulains du coach malien Mohamed Magasouba n'ont pas su se survolter devant leur public après la défaite face à leur rival de tous les temps, Mazembe, au match précédent, même s'ils avaient déjà assuré leur troisième place au classement, qualificative pour la Coupe de la Confédération africaine de football. Dominateur en première période, Lupopo a d'ailleurs ouvert la marque à la 30^e minute par le biais de Patou Kabangu. Mais il a reculé en deuxième période, donnant à l'attaquant camerounais, Maxwell Djoumekou, de signer le doublé victorieux du FC Les Aigles du Congo. Il a d'abord égalisé à la 57^e minute, avant d'inscrire le but du succès à la 80^e minute.

Malgré cette défaite, Lupopo se maintient à la troisième place au classement avec 24 points. Le FC Les Aigles du Congo entre pour sa part dans l'histoire en infligeant une défaite à un club cadreur du pays, à sa première participation dans la cour des grands du football congolais. Le club dirigé par Vidye Tshimanga et coaché par le technicien belge, Luc Eymael (ancien de V.Club), se pointe à la quatrième position au classement avec 20 points, devant V.Club (19 points).



M.E.

Lupopo battu à domicile par Les Aigles du Congo

COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Une avancée significative vers l'opérationnalisation du fonds bleu

Réunis le 24 mai en mode virtuel, les ministres des pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC) ont adopté les documents soumis à leur approbation dont les statuts portant organisation et fonctionnement du Fonds bleu pour le Bassin du Congo (F2BC).

Présidée par le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, la réunion a également permis aux représentants des pays membres dont l'Angola, le Gabon, le Cameroun, le Burundi, le Congo, le Rwanda, le Maroc, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et Sao Tomé-et-Principe d'approuver les axes de la stratégie régionale de la CCBC sur la finance et le marché carbone. Les participants ont aussi adopté la feuille de route pour l'élaboration de la stratégie régionale de la finance et du marché carbone de la CCBC, ainsi que la nouvelle traduction en anglais des articles 4.2, 4.3, 10 ; 11 et 12 du mémorandum pour la création du F2BC.

Le chef du gouvernement congolais, dans son discours d'ouverture, a rappelé que la conservation et la préservation des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales étaient devenues un enjeu primordial pour l'humanité au regard de l'accélération des effets liés aux changements

climatiques. Selon Anatole Collinet Makosso, la perturbation de cet équilibre entraîne des dommages importants et irréversibles. D'où la nécessité d'agir dans l'immédiat et de façon résiliente afin de garantir l'équilibre de l'humanité. Il a rappelé l'importance du potentiel de l'espace géographique concerné par la CCBC dans la séquestration et le stockage du carbone. A titre d'illustration, il a cité « la présence des forêts, des tourbières et les minerais stratégiques comme le cobalt, utile à la transition énergétique. Sans oublier le potentiel hydro-

logique nécessaire pour le développement des mégas et micro barrages hydroélectriques. Je voudrais également que nos Etats fassent de la finance climatique une urgence car nous avons besoin de ces financements », a souhaité le Premier ministre.

Clôture des travaux, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a rappelé que l'adoption des statuts portant organisation et fonctionnement du Fonds bleu pour le Bassin du Congo marque une avancée réelle dans l'opération-

nalisation de cet outil financier. « Car, désormais ces instances de gouvernance sont clairement établies et son mode de fonctionnement précisé. Le Fonds bleu pour le bassin du Congo disposant désormais d'un programme de près de 300 projets identifiés, d'un mécanisme de financement, d'un schéma de gouvernance, d'une banque de développement assurant son hébergement : la BDEAC, ainsi que des statuts précisant son organisation et son fonctionnement, il ne reste plus qu'à l'amener », s'est-elle réjouie.

La secrétaire exécutive de la CCBC s'est également félicitée de l'adoption des axes stratégiques qui serviront de base pour l'élaboration de la stratégie régionale sur la finance et le marché carbone. « Instrument d'une importance cruciale car il permettra désormais aux pays membres de la Commission de parler d'une seule voix sur cette question d'intérêt planétaire, je retiendrai également de cette réunion la volonté politique attachée des ministres de la Commission climat du bassin du Congo de mettre en place des textes fiables pour l'opérationnalisation effective de la CCBC et de son instrument financier, le Fonds bleu », a conclu Arlette Soudan-Nonault.

Les participants ont, par ailleurs, adopté une motion de soutien au président Denis Sassou N'Guesso, président de la CCBC, pour son engagement et son leadership consistant à mener le processus d'opérationnalisation de la CCBC et le Fonds bleu pour le bassin du Congo à son terme.

Parfait Wilfried Douniama

« Instrument d'une importance cruciale car il permettra désormais aux pays membres de la Commission de parler d'une seule voix sur cette question d'intérêt planétaire, je retiendrai également de cette réunion la volonté politique attachée des ministres de la Commission climat du bassin du Congo de mettre en place des textes fiables pour l'opérationnalisation effective de la CCBC et de son instrument financier, le Fonds bleu »

PATN

plus de 38 milliards FCFA pour l'exercice 2024

Le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) a arrêté à la somme de 38 713 390 308 FCFA son Plan de travail et budget annuel, pour l'année 2024. L'annonce a été faite à l'issue du comité de pilotage tenu le 28 mai à Brazzaville, sous la présidence du directeur de cabinet de la ministre du Plan, Ferdinand Likouka.

Les principales activités prévues sont le développement et la mise en œuvre d'une plateforme pédagogique numérique pour les formations en ligne dans l'administration publique ; l'élaboration de la stratégie vision Congo digital 2030, une assistance technique pour la revue complète des textes juridiques et réglementaires existants et proposés, en rapport avec l'économie numérique, telles que les transactions et communications numériques.

D'autres activités prévues dans le PTBA concernent la connectivité des zones rurales en internet haut débit mobile ; le recrutement d'un contrôleur des travaux, d'une firme pour assistance technique en vue d'aider le Fasus à améliorer les



modalités des activités de gouvernance, enfin, une assistance technique pour le développement de la gestion d'un portail e.gouv .

En rapport avec 2024 décrétée année de la jeunesse, le PATN est déjà à pied d'œuvre sur les activités relatives à la connectivité de deux uni-

versités, à savoir Marien-Ngouabi et Denis- Sassous-N'Guesso. Il prévoit également, dans le cadre du Centre africain de recherche en intelligence artificielle, des formations en compétence numérique au bénéfice des femmes et jeunes. Au total 3000 jeunes, notamment les femmes et les personnes vivant avec handicap, seront formées. A cela s'ajoutent l'appui aux start ups, la construction d'un bâtiment au bénéfice du Caria village. Précisons que le PATN est un projet ayant pour objectif d'accroître l'accès à internet haut débit pour la population mal desservie et d'améliorer la capacité du secteur public à fournir des services numériques adaptés.

Lopelle Mboussa Gassia



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

SÉLECTION RÉGIONALE OUVERTE N°63/BEAC/DGE-CGAM/SRO/SER/2024 POUR L'ASSISTANCE À L'IMPLÉMENTATION DU E-PROCUREMENT

Dans sa quête de modernisation et sa volonté de s'aligner sur les standards internationaux, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite dématérialiser, de bout en bout, sa gestion administrative des marchés. A cet effet, elle envisage au préalable une étude en vue de dimensionner le besoin en digitalisation. Aussi, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237) :
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente sélection est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 27 juin 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 27 juin 2024 à 13 heures et les plis financiers, pour les propositions techniques jugées conformes, le jeudi 11 juillet 2024 à 12 heures.

Yaoundé, le
Pour le Président,

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

Avis d'appel d'offres sans pré-qualification, AAO n°AONF-03/MDN-CAB/CGMP-2024, relative à l'acquisition et équipement de école de génie travaux (EGT) :

Lot 3 : Acquisition des équipements de restauration collective.

- Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés n° 025/MDN-CAB/CGMP du 28/03/2024, transmis pour publication à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics le 02/04/2024.
- Le ministère de la défense nationale a obtenu, dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2024, des fonds afin de financer le projet « Acquisition et équipement école de génie travaux (EGT) », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n°AONF-03/MDN-CAB/CGMP-2024 : Acquisition et équipement école de génie travaux (EGT) : Lot 3 : Acquisition des équipements de restauration collective.
- Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'« Acquisition et équipement école de génie travaux (EGT) » :
Lot 3 : Acquisition des équipements de restauration collective.
- Les variantes ne seront pas considérées.
- La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense nationale, sise, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP : 101 ; Tél. : (+242) 06 841 71 27/05 659 12 50**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de lundi à vendredi de **08 H 00 à 15 H 00**.
- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres, les capacités financières, techniques, et la régularité de la situation administrative et fiscale.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse susmentionnée, contre un paiement non remboursable de **cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**. Le paiement sera effectué en numéraire. Et le DAO sera adressé sur support CD-ROM.
- Les offres devront être soumises à la même adresse, au plus tard le **28 juin 2024 à 13 H 00**, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-après : **siège du ministère de la défense nationale, cellule de gestion des marchés publics, le 28 juin 2024 à 14 H 00**.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission au taux de **1,5% de la valeur TTC de l'offre**.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le **29 MAI 2024**

La personne responsable des marchés publics
du ministère de la défense nationale,

Simplice Clotaire NGOYA

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



INDUSTRIE DU BOIS

Poursuivre le coaching des sociétés forestières au Congo

La filière bois est en plein essor avec l'introduction du principe de transformation locale des grumes et de la gestion durable des forêts. Un mois après la clôture du projet Appui au secteur privé (ASP), les principaux acteurs de la filière plaident pour la poursuite de l'assistance en faveur des sociétés forestières locales.

Le projet ASP mis en œuvre par l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), sur le financement de l'Union européenne (UE), a contribué à améliorer la gouvernance forestière en République du Congo, à travers le renforcement des capacités des entreprises forestières pour une gestion durable inclusive et transparente des ressources forestières. Celui-ci a également contribué au processus de réforme du cadre législatif et réglementaire du pays, notamment l'adoption d'un nouveau code forestier en 2020.

La mise en œuvre de l'ASP a facilité le processus de l'Accord de partenariat volontaire pour la traçabilité du bois à destination du marché européen (Flegt). Le processus a été amorcé depuis 2015 dans le cadre d'un accord conclu entre le Congo et l'UE. À cela il faut ajouter la contribution du pro-



Des grumes dans un site forestier au Nord Congo/Adiac

jet au processus Redd+ qui consiste à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Au cours de la session de clôture de l'ASP, les parties prenantes à la gouvernance forestière (entreprises forestières, représentants des

associations professionnelles de la filière bois, de la société civile, du ministère de l'Économie forestière), ont sollicité le lancement d'une phase II

du même projet. Le coaching des entreprises forestières a permis d'accroître leurs capacités à s'impliquer dans la mise en œuvre du processus Flegt, selon le représentant de l'ATIBT Congo, Alain Bertin Tiotsop, sur le respect des exigences de légalité et de traçabilité forestière

Le projet ASP II jouerait un rôle important dans l'éclosion d'une filière industrielle du bois au Congo. Dans leurs recommandations, les parties prenantes ont suggéré la poursuite de la réalisation des webinaires sur quelques thématiques transversales à la filière forêt-bois ; l'intensification de l'accompagnement des partenaires Uni Congo et Uni bois ; la contribution à la vulgarisation du « Guide de renseignement des moyens de vérification de la grille de légalité des bois provenant des forêts naturelles dans le Système de vérification de la légalité ».

Fiacre Kombo

RÉGIES FINANCIÈRES

151 nouveaux inspecteurs formés au Cerpap

Les stagiaires des régies financières (impôts, trésor, douanes et budget) formés au Centre de recyclage et de perfectionnement administratif (Cerpap), au titre de l'année académique 2022-2023, ont été congratulés récemment à l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam) avec à la clé le grade d'inspecteur.

Avec une moyenne de 15, 71 sur 20, le désormais inspecteur des impôts, Emmanuel Elion, a été déclaré major de promotion. Il a suivi, aux côtés des autres cadres des régies financières, une formation continue de neuf mois. « Je suis fier et heureux de pouvoir montrer que l'effort et la persévérance sont la clé pour la réussite de toute activité. Il est très important de définir une bonne méthodologie de travail pour atteindre les objectifs que l'on se doit de fixer dès les premiers jours de la formation », s'est réjoui le major de promotion.

Parlant du contenu de la formation, il pense que, outre ses diplômes acquis par ailleurs, il a pu mesurer la qualité des modules enseignés au Cerpap. Des enseignements qui lui ont permis d'approfondir ses connaissances et surtout de les confronter à l'expérience cumulée des formateurs qui sont en majori-

té des fiscalistes pratiquants. « Hormis les différentes matières des spécialités, il existe au Cerpap un module sur l'éthique et la déontologie. Mais chaque homme est avant tout le fruit d'une éducation sociale. Depuis mon jeune âge, je défends des valeurs d'égalité des droits et de justice. Je considère que ma dignité est au-dessus de tout », a conclu Emmanuel Elion, diplômé des universités de Paris V et X où il est détenteur d'un master en gestion des patrimoines et un diplôme d'études approfondies en droit de l'économie.

Le directeur du Cerpap, Remy Bernard Ngombé, a rappelé que sa structure a été créée pour répondre aux besoins de la formation continue des agents des administrations centrales et territoriales, des entreprises publiques et privées en vue d'adapter les mesures de gestion administrative à l'évolution du contexte socioéconomique



Emmanuel Elion (à gauche) et deux autres lauréats posant avec une officielle DR

national et international. Le Cerpap est, selon lui, un centre auquel les administrations publiques et privées sont appelées à recourir pour renforcer les capacités de leurs ressources humaines, quel que soit le domaine.

En effet, le programme de formation de ce centre vise à faire acquérir aux cadres des administrations publiques et privées une formation sur les nouvelles technologies administratives pour une mise à niveau périodique des connaissances pratiques et une ouverture sur les techniques aux modèles de ges-

tion administrative. « La nouvelle ère qui s'ouvre offre donc l'occasion de consolider les acquis en matière de formation et d'ouvrir de nouveaux horizons, conformément aux missions assignées aux hommes. Les programmes ont été révisés et renforcés afin de mieux répondre aux exigences du marché du travail. Il s'agit de mettre à la disposition des administrations centrales et territoriales, des entreprises publiques et privées les offres de formation adaptées à l'environnement socioéconomique national, régional et international », a-t-il souligné.

Le directeur de l'Enam, le Pr Rufin-Willy Mantsié, quant à lui, a invité les lauréats au respect des procédures et à la déontologie afin de contribuer efficacement à l'assainissement des finances publiques. « Vous êtes des lauréats, vous avez les référentiels nécessaires pour une bonne gouvernance des régies financières. Le mot serait celui de s'appesantir sur le code éthique, nous vous célébrons mais nous souhaitons que vous allez nous représenter dignement dans vos administrations respectives », a-t-il souhaité.

Parfait Wilfried Douniama

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
 Le Gouverneur

Yaoundé, le 26 AVR 2024

NOTE D'INFORMATION SUR LA DEMONÉTISATION DES BILLETS DE LA GAMME BEAC TYPE 1992

Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) informe le public que conformément à la Décision du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) lors de sa session extraordinaire du 7 novembre 2022, les billets de la gamme BEAC type 1992 ne seront plus échangeables aux guichets de la BEAC à compter du 1^{er} juin 2024.

Ces billets ont été démonétisés et privés du cours légal et du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la Communauté depuis le 1^{er} mars 2023.

Le Gouverneur invite par conséquent les détenteurs de ces billets à se présenter aux guichets de la BEAC avant le 1^{er} juin 2024 pour les échanger munis d'une pièce d'identité. Passé ce délai, les billets de la gamme 1992 n'auront plus aucune valeur et ne pourront plus être échangés.

Le Gouverneur rappelle en outre que les billets de la gamme 2002 conservent leur cours légal et pouvoir libérateur et continuent de circuler conjointement avec les billets de la gamme 2020. Les billets des deux gammes doivent donc être acceptés sans distinction dans toutes les transactions.

SERVICES CENTRAUX
 Yvon SANA BANGUI

Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation

GAMME 2002

Billets qui conservent toujours leur cours légal et pouvoir libérateur dans la CEMAC et qui continuent de circuler conjointement avec les billets de la gamme 2020



Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation

GAMME 2020

Billets de la nouvelle gamme mis en circulation le 15 décembre 2022 ayant cours légal et pouvoir libérateur dans la CEMAC



Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation Billets en circulation

GAMME 1992
 Billets démonétisés depuis le 1^{er} mars 2023, échangeables aux guichets BEAC jusqu'au 31 mai 2024

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité**, de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
 galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso immeuble les manguiers (Maita) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SEMAINE DE LA MODE

Un défilé des créateurs marque le clou de la troisième édition

Devenue un rendez-vous incontournable de la mode en République du Congo, la troisième édition de la Semaine de la mode a éteint ses lampions au cours d'une soirée marquée par un défilé de mode au Grand Lancaster de Brazzaville, la semaine dernière.

La soirée de la troisième édition de la Semaine de la mode a été placée sur le thème « Brazza la verte, quand le style rencontre la durabilité ! ». Elle a débuté par le mot de circonstance du premier conseiller à l'ambassade de France au Congo, Louis Berthelot. La mode, a-t-il dit, est bien plus qu'un simple moyen d'expression artistique, « elle reflète notre culture ainsi que notre identité. Elle transcende les frontières et rassemble tout le monde, nations diverses à travers ce qui est un des atouts les plus précieux chez l'Homme : sa capacité à créer du nouveau, en un mot, sa créativité. Nous n'en avons jamais eu autant besoin en ces temps troublés. Nous avons besoin de cette légèreté sérieuse, de cet élan du cœur et de l'esprit, de cette ingéniosité qui étonne et rassemble ».

Pour Louis Berthelot, le temps d'une semaine a permis à Brazzaville, ville de la Sape, de foisonner telle que Paris, capitale de la mode. Les designers, les marques et les créateurs du



Les mannequins en plein défilé de mode/Adiac des limites « de notre monde et à changer notre mode de consommation », a renchéri le premier conseiller à l'ambassade de France. Il a précisé que toutes les activités proposées cette semaine, notamment un atelier upcycling animé par le collectif Thrifty sur le recyclage de Jean's, des conférences sur le secteur de la mode au Congo, la mode durable et la couture consciente s'articulaient à la perfection autour du thème. Enfin, Louis Berthelot a remercié le directeur artistique de la Semaine de la mode, Hippolyte Diayoka, ainsi que toute son

Congo et ceux venus du Togo, du Sénégal et de la République démocratique du Congo ont eu l'opportunité de présenter leurs nouvelles collections aux médias, aux acheteurs et au public. Cet événement, a-t-il estimé, permet également de promouvoir l'industrie de la mode au Congo, de stimuler les ventes et de créer des opportunités de réseautage pour les professionnels du secteur.

Le thème de cette troisième édition de la semaine de la mode, « Brazza la verte, quand le style rencontre la durabilité ! », est une invitation à prendre conscience

équipe pour leur engagement sans faille envers le secteur de la mode au Congo. Mais aussi toute l'équipe de l'Institut français du Congo qui n'a pas ménagé sa peine, notamment la directrice déléguée, Barbara Pamou, et autres.

Un défilé de mode qui interpelle à préservation de l'écosystème

Après le mot de Louis Berthelot, le tour est revenu au grand maître Keim Oboura d'égayer le public avec sa sanza, un instrument de musique traditionnelle congolaise. Puis est arrivé le moment tant attendu, celui du défilé de mode des créations de onze stylistes. Durant deux heures, le public a découvert des créateurs parmi lesquels ceux qui ont su repousser les limites de la mode en utilisant des techniques écoresponsables dans un souci de préservation de l'écosystème. Ces onze stylistes ont permis aux spectateurs d'apprécier leurs talents à travers le passage de plusieurs mannequins sur le gigantesque podium dressé pour la circonstance. Il s'est agi des créations vestimen-

taires des stylistes Kity Kiem, Liocrus, Kintambala ya mboka, Yok création, Leslie Exaucée, Papino, Sano, Christ'on, Chreri Essam, Nonkaime, Alina Sow. Outre la prestation de l'artiste tradi-moderne Keim Oboura, la soirée a été agrémentée également par l'artiste musicienne Liz Babindamana.

Notons que la troisième édition de la Semaine de la mode, organisée en partenariat avec la Délégation de l'Union européenne, l'ambassade d'Italie au Congo, le Goethe Institut, le Grand Lancaster et Kitoko Make up, a eu comme particularité un défilé de rue au marché Total car la mode est l'affaire de tous. Elle a connu aussi plusieurs autres temps forts, parmi lesquels les conférences et symposiums à l'Institut français du Congo, sur les thèmes « Le secteur de la mode au Congo : tendances, défis et opportunités de croissance » ; « Mode durable et couture consciente ». Il y a eu également un "Zando de la mode", consacré à l'exposition vente d'articles de mode...

Bruno Zéphirin Okokana



Titre du poste : Coordinateur IFO USLAB
Localisation : Concession forestière IFO.
Rapport à : Comité Pilotage et unité de Gestion FOKL
Niveau du poste : Directeur
Date de début : LE PLUS TÔT POSSIBLE
Superviser : Unité Surveillance et Application de la Loi USLAB)

Aperçu du poste

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi (FOKL), le gouvernement du Congo et l'Industrie Forestière de Ouesso (IFO) ont conclu un accord à long terme pour revitaliser, réhabiliter et gérer l'application de la loi dans la concession forestière d'IFO. Dans ce cadre, un coordinateur est employé pour superviser cette opération.

Le coordinateur de l'USLAB assure la mise en œuvre de la stratégie globale et développe la méthodologie appropriée pour atteindre les objectifs et réaliser les buts principaux du projet, qui sont basés sur le protocole d'accord avec le gouvernement de la République du Congo, l'accord de financement avec les donateurs et le plan d'affaires quinquennal.

Principales fonctions et responsabilités

- Diriger l'affinement de la stratégie et de la méthodologie pour mettre en œuvre le projet et atteindre les objectifs définis dans son plan d'entreprise quinquennal.
- Élaborer et mettre en œuvre le plan de travail annuel, les budgets annuels et le plan d'entreprise approuvés par l'équipe de gestion des opérations ;
- Recruter et gérer l'unité USLAB.
- Coordonner tous les projets de conservation et de recherche avec la FOKL.
- Présenter la stratégie, les résultats, les budgets, les activités et la planification au comité de pilotage du projet, le cas échéant.
- Créer un groupe d'intérêt pour la conservation avec les communautés locales, les chefs traditionnels et les représentants du gouvernement.

Ce à quoi ressemblera la réussite dans deux ans :

- Une USLAB pleinement opérationnelle, dotée des structures nécessaires pour assurer la durabilité environnementale de la concession forestière.
- Toutes les unités de l'USLAB sont mises en place et disposent des ressources

AVIS DE RECRUTEMENT

- nécessaires,
- De bonnes relations ont été développées avec toutes les parties prenantes,
- Des résultats probants au regard des objectifs de conservation de l'UFA.

- Relations clés : Qualifications, compétences et expérience requises :
- Gestion FOKL. : Plus de 10 ans d'expérience dans la conservation des ressources naturelles et la gestion durable des écosystèmes dans une région très isolée d'Afrique centrale ;
- ACFAP
- IFO
- Communauté de pilotage
- Équipe régionale APN : Capacité avérée à gérer un projet de conservation, y compris la méthodologie/stratégie, le recrutement et la gestion du personnel, la logistique, l'infrastructure, l'administration/les finances, la gestion participative, les relations sociales avec les parties prenantes nationales et locales.
- Équipe régionale APN
- Principaux donateurs
- Connaissance approfondie du contexte naturel et culturel de la République du Congo.
- Expérience de la gestion des bailleurs de fonds institutionnels, en particulier des fonds de l'UE.
- Excellentes capacités d'analyse et de communication orale et écrite en français, maîtrise professionnelle de l'anglais.
- Forte capacité à gérer le temps et les priorités concurrentes.
- Esprit d'initiative, persévérance et résilience.
- Respect des droits de l'homme

Comment postuler :

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à : rh.odzala@africanparks.org et avant le 10 juin 2024.

Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
MISSION : RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ASSURANCE MALADIE CHARGEE D'ASSURER LES SOINS MEDICAUX AU PROFIT DU PERSONNEL DU PAJE ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES
AMI N° 006/SC/24/MAEP/UGP-PAJE



1. La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour assurer le recrutement d'une société chargée d'assurer les soins médicaux au profit du personnel du PAJE et des membres de leurs famille.

4. Les prestations confiées à la société consisteront à : (i) Assurer la prise en charge médicale de l'ensemble du personnel du PAJE et des membres de leurs familles ; (ii) S'assurer que la police d'assurance couvre les garanties de base et les garanties complémentaires ; (iii) Assurer les éventuels accidents pouvant survenir ; (iv) Assurer le remboursement médical sur la base de la prise en charge conventionnée.

5. L'Unité de Coordination du PAJE invite les sociétés d'assurance qualifiées ayant le profil recherché tel qu'indiqué dans les termes de référence à manifester en français leur intérêt pour cet avis.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre technique	5
2	Compréhension des termes de référence et des objectifs de la	10
3	Approche méthodologique proposée pour mener les prestations	15
4	Références professionnelles du soumissionnaire	45
5	Ressources humaines, moyens matériels et logistiques (justifiés)	25
NOTE TOTAL SUR 100		

-MISSION DE L'ASSUREUR

Dans le cadre de la présente activité, l'assureur doit assurer la prise en charge médicale de l'ensemble du personnel du PAJE et des membres de leurs familles en offrant les garanties ci-après

	GARANTIES	SOUSCRIPTION	EXCLUE
GARANTIES DE BASE	Pharmacie	Oui	Non
	Hospitalisation et intervention chirurgicale	Oui	Non
	Consultations et honoraires médicaux	Oui	Non
	Examens biologiques	Oui	Non
	Radiologie/Imagerie	Oui	Non
GARANTIES COMPLEMENTAIRES	Auxiliaires médicaux infirmiers	Oui	Non
	Maternité	Oui	Non
	Frais optiques	Oui	Non
	Frais dentaires	Oui	Non
	Prévention	Oui	Non
	Rééducation	Oui	Non
	Prothèse externes	Oui	Non

8. Les sociétés d'assurance intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, étendue géographique, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des services, disponibilité et qualité du personnel soignant, etc.

9. Une société sera sélectionnée en accord avec les procédures de la Sélection au moindre coût (SMC) conformément aux Directives du FIDA en

matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Les manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard le 17 Juin 2024 à 16 h 00, heure locale (TU+1) comprenant 1 original, 3 copies et par courrier électronique à l'adresse e-mail : secretariat@maep-paje.cg portant la mention suivante: AMIN°006/SC/24/MAEP/UGP-PAJE « RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ASSURANCE MALADIE CHARGEE D'ASSURER LES SOINS MEDICAUX AU PROFIT DU PERSONNEL DU PAJE ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES ».

Toute demande de renseignement sera adressée uniquement par courrier à l'adresse électronique secretariat@maep-paje.cg.

13. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

14. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur National

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

(1) Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>
 Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>.
 Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Côte matève aura bientôt un lycée d'enseignement général

Accompagné du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, et celui de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, ainsi que des autorités locales, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a posé, le 27 mai à Pointe-Noire, la première pierre de construction du lycée d'enseignement général de Côte matève, dans le sixième arrondissement Ngoyo.

Le lycée d'enseignement général de Côte matève sera bâti sur un terrain d'une superficie de 6750 m². Il comprendra un premier bâtiment R+1 de 462,21 m² avec dix salles de classe, dont cinq au rez-de-chaussée et cinq autres à l'étage ; des vérandas de 49,70 mètres de long et deux mètres de large. Chaque salle de classe aura spécifiquement des portes métalliques, des tableaux verts ; un faux plafond situé à 3,06 mètres de la dalle de sol, et une couverture en tôles bacs alu.

Le deuxième bâtiment R+1 de 320,39 m² aura au rez-de-chaussée deux salles de classe plus un laboratoire pédagogique ; et trois autres salles à l'étage avec des vérandas de 49,70 mètres.

Le troisième bâtiment de ce lycée servira de bloc administratif de 126,48 m² avec six bureaux combinés à une salle polyvalente et trois cabines des toilettes modernes destinées



Le Premier ministre posant la première pierre de construction du lycée d'enseignement général de Côte matève/Adiac

au personnel administratif et enseignant. Il est prévu un bloc de latrines modernes pour filles et garçons à huit cabines et de 39,68 m², des logements modernes d'astreinte pour l'équipe de maîtrise à un foyer chacun et de type T4 de 118,68 m², comprenant trois chambres à coucher, un séjour avec un coin de repas, une cuisine avec deux salles de bain. Le tout accompagné par une bache à eau de 38 000 litres avec un dispositif en

eau des différentes installations. Il est également prévu un mât à quatre entées et espaces verts. Un espace sportif et un mur mitoyen de clôture en forme de L avec une protection en fils barbelés, un portail plus deux portillons pour la sécurisation de l'infrastructure.

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a signifié à cette occasion que l'école reste à ce jour en-

core l'une des plus belles inventions de l'homme. « Pourvoyeuse d'opportunités pour les jeunes, elle mérite plus que jamais toute notre attention, sagement soutenue par Jules Ferry, l'investigateur en France de l'école laïque, gratuite et obligatoire. Cette institution est parvenue à écrire au Congo ses plus belles lettres au cours de ces dernières années », a-t-il déclaré.

Pour le Premier ministre, la pose de cette première pierre est la mise en œuvre de la politique du président de la République allant dans le sens de l'amélioration de la carte scolaire et de faire en sorte que le pays ait plusieurs lycées de proximité qui tiennent compte du développement démographique des communautés.

« Je félicite le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation pour tout ce qu'il est en train de faire à travers le pays pour approcher les établissements scolaires des apprenants. Nous continuons avec la mise en œuvre de la politique du président de la République et dans le cadre du Plan national de développement, le dividende social passe par la construction des infrastructures scolaires, l'équipement et la modernisation de celles-ci », a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

NÉCROLOGIE



Les familles Kaba et Oko Basile (ex agent des PTT) ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, petit-fils, neveu et frère le nommé Tatian Marius Oko.

Décès survenu à Brazzaville, le 16 mai 2024 des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°23 bis rue des Martyrs Poto-Poto 2 (arrêt Le Métro rue Mbochis).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Ngolo Annie Patricia, Trésor Mapemba, Seinzor Germiné, Gabin, Thierryrna et Franck, Gédéon ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, grand-soeur Séraphine Evélyne Mobgébégé, survenu à Brazzaville, le 10 mai 2024. La veillée mortuaire se tient à Manianga, arrêt église. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ASSEMBLÉE NATIONALE

Une rencontre envisagée avec le gouvernement

Le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, a exprimé le 26 mai au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le vœu de la chambre basse du Parlement d'échanger avec l'exécutif sur certains sujets brûlants de l'actualité.

Dans son discours d'orientation lors de la conférence des présidents préparant la session ordinaire du 2 juin, Léon Alfred Opimbat a expliqué que dans les premiers rapports en cours de synthèse à l'Assemblée nationale, la population pointe du doigt un certain nombre de préoccupations pressantes, impactant sa vie. Des interrogations qui attendent des réponses efficaces. « Nous sommes dans un jeu de rôle. Le vôtre consistant à traduire dans les faits le projet de société sur la base duquel le président de la République a été élu pour lui permettre de présenter un bilan au souverain primaire qui l'a plébiscité à la dernière élection présidentielle. Le nôtre, celui d'apporter un soutien éclairé, lucide et sans équivoque à l'action gouvernementale dès lors que les solutions sont données à la population. Il s'agit d'une évidence irréfutable, irréfutable, irréfutable », a rappelé le Premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Selon lui, dans le contexte actuel, la problématique pourrait être celle de la communication. « Lorsque celle-ci est inexistante ou insuffisante, la manipulation et l'instrumentalisation deviennent dominantes. Ne dit-on pas qu'un mensonge répété mille fois se transforme en vérité ? D'où l'intérêt d'échanger pour harmoniser la compréhension des sujets », a conclu Léon Alfred Opimbat.

Prenant acte de cette demande du comité de coordination de l'Assemblée nationale, Anatole Collinet Makosso a rappelé qu'à l'image des échanges que le gouvernement a eus avec la Conférence épiscopale et le Sénat, la rencontre avec les députés permettra de donner un certain nombre d'informations aux différents acteurs politiques et sociaux de façon à remporter la bataille de l'opinion. « Oui, un mensonge répété donne l'illusion d'une vérité et nous devons mettre notre population à l'abri de la manipulation et de la surenchère dé-



L'Assemblée nationale et le gouvernement à l'occasion de la conférence des présidents DR

magique de tout acabit. Mais, en dehors de cela, nous vous devons également des éléments de réponse sur un certain nombre de préoccupations qui sont remontées vers nous à la suite des différentes descentes que les parlementaires ont organisées dans leurs circonscriptions respectives, à la faveur de l'intersession », a déclaré le chef du gouvernement.

La mise à la disposition des parlementaires des éléments de langage leur permettra, a reconnu Anatole Collinet Makosso, de rendre compte à leurs mandants du travail qui se fait au niveau du gouvernement. Mais également la détermination de l'exécutif à faire en sorte que les préoccupations du peuple soient prises en compte et des solutions soient trouvées dans le cadre de la mise

en œuvre du projet de société à base duquel le président de la République a été réélu. « Le gouvernement prend acte de cela et nous allons nous organiser pour créer des conditions de cette rencontre dès que vous nous aurez communiqué la date, le lieu et toutes les modalités de sa tenue », a-t-il assuré.

Parfait Wilfried Douniama

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Le Congo recommande l'institution d'une journée mondiale

Dans son discours délivré à la tribune de la 77^e assemblée mondiale de la santé, le ministre congolais de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a plaidé pour l'institution d'une journée internationale des soins de santé primaires.

La journée internationale des soins de santé primaires, selon le ministre Gilbert Moki, journée pourrait être célébrée le 12 septembre de chaque année. Cette date, a-t-il poursuivi, coïncide avec celle de la déclaration des soins de santé primaires à Alma-Ata, au Kazakhstan. En renforçant ce sous-secteur de la santé, le Congo estime qu'il est possible de maintenir une synergie entre tous les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et tous ses partenaires, afin d'atteindre l'objectif « Santé pour tous ».

Gilbert Mokoki s'est réjoui de la tenue de ces assises placées sur le thème « Un monde mobilisé pour la santé, la santé pour tout le monde ». Un thème, a-t-il indiqué, qui reflète une vision ambitieuse et inclusive de la santé mondiale. « Le thème de cette année nous renvoie à une vision de solidarité mondiale, d'équité, d'accès universel aux soins de santé et de renforcement des systèmes de santé pour assurer le bien-être de tous, sans distinction aucune. Nous nous souviendrons que déjà en 1977, la 30^e assemblée mondiale de la santé portait le rêve de la santé pour tous à l'an 2000 », a-t-il renchéri. Pour ne citer que cette grande rencontre parmi plusieurs, toutes consacrées à la recherche des voies et moyens



Le ministre Gilbert Mokoki à la tribune de la 77^e assemblée mondiale de la santé/Adiac

pour garantir une meilleure santé à la population, a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « Toutes ces rencontres avaient recommandé aux Etats d'opérer des choix politiques ambitieux pour mieux organiser la multisectorialité, la gouvernance participative, la couverture sanitaire universelle, la sécurité sanitaire et l'équité en matière d'offre de soins et de services de santé ».

Au Congo, a-t-il expliqué, la loi qui a institué le Plan national de développement sanitaire, le chantier du développement sanitaire axé sur les soins de santé primaires, mobilise depuis sa promulgation en 1992 les acteurs bilatéraux, multilatéraux,

des secteurs connexes, de la société civile, des Organisations non gouvernementales et associations, des communautés et des acteurs traditionnels.

« Aussi le gouvernement s'active-t-il pour la décentralisation du secteur de la santé, la revitalisation des districts sanitaires, la construction des hôpitaux généraux dans chaque département, l'effectivité de l'assurance maladie universelle, afin d'améliorer l'offre et l'accès aux soins à toute la population. Voilà pourquoi, au nombre des défis et des engagements du gouvernement congolais, le secteur de la santé occupe toujours une place prépondérante dans son volet in-

titulé « Progrès social pour tous dans la solidarité » », a indiqué le ministre.

En considération des avancées dans le secteur de la santé, il a indiqué : « Grâce aux efforts conjugués de plusieurs parties, mon pays exprime sa gratitude à ses partenaires techniques et financiers qui l'accompagnent dans sa marche vers "La santé pour tous". Dans l'optique d'atteindre nos objectifs, nous encourageons l'OMS à renforcer la coordination des appuis desdits partenaires et à aligner les différentes interventions pour accroître leur efficacité en faveur de la santé pour tous ».

Une mission de l'OMS attendue en juin à Brazzaville

En marge des travaux de la 77^e assemblée mondiale de la santé, le ministre Gilbert Mokoki, qui avait à ses côtés Aimé Clovis Guillond, ambassadeur de la République du Congo en Suisse; Jules César Botokou, ministre-conseiller, a eu le 27 mai une séance de travail avec le Dr Stella Chungong, directrice de la Préparation et Sécurité sanitaire de l'OMS.

La séance de travail entre les deux parties a porté sur les préparatifs de l'arrivée à Brazzaville, au mois de juin, d'une mission de ce département de l'OMS pour renforcer les capacités opérationnelles de la République du Congo en ma-

tière de gestion des urgences sanitaires. Gilbert Mokoki a eu également un entretien, le jour suivant, avec les responsables du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme conduits par Mark Edington, directeur de la division Gestion des subventions qui avait à côté de lui Ibrahim Faria, le directeur régional, et Lionel Caruana, gestionnaire du Portefeuille du Congo au Fonds mondial.

Les questions liées à la redynamisation et au co-financement des actions de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au Congo ont été abordées au cours de cette séance de travail. A la fin des échanges, Lionel Caruana, le gestionnaire du portefeuille du Congo au Fonds mondial, a salué « la volonté du ministre de la Santé et de la Population du Congo à faire que la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en République du Congo sorte de la zone rouge et rejoigne la norme comme dans les autres pays ».

Dans la série des activités qu'il a menées, Gilbert Mokoki a eu aussi une entrevue avec Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS Afrique. La 74^e session du Comité régional de l'OMS Afrique que Brazzaville abritera du 26 au 30 août prochain a été évoquée au cours de cette rencontre.

Roger Ngombé